

# RÉSEAU ROUTIER

1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE 2023

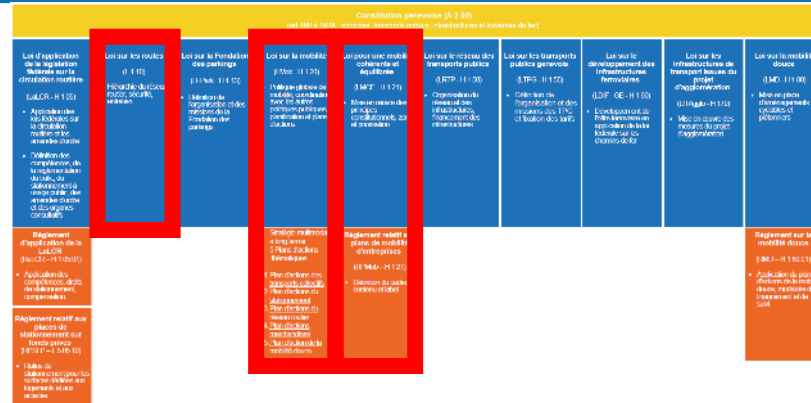
ETATS GÉNÉRAUX  
DES MOBILITÉS



POST TENEBRAS LUX

OFFICE CANTONAL DES TRANSPORTS  
DÉPARTEMENT DE LA SANTÉ ET DES MOBILITÉS

# CADRE LÉGISLATIF RÉSEAU ROUTIER



- Loi sur la mobilité (LMob – H 1 20)
  - > Principe d'organisation de la mobilité à Genève et définition des outils de planification
- Loi sur les routes (Lroutes – L 1 10) et le règlement d'organisation du réseau routier (RORR – L1 10.04)
  - > Cadrage du Plan d'Action du Réseau Routier (PARR)
  - > Règles d'organisation multimodale du réseau routier (hiérarchie et classification administrative)
- Loi pour une mobilité cohérente et équilibrée (LMCE – H 1 21)
  - > Règles d'exploitation du réseau routier sur le canton, ceinture urbaine et priorisation par zones
- Loi fédérale sur les routes nationales (LRN - 725.11) et sa loi de financement (LFORTA)
  - > Compétences fédérales de construction, exploitation et entretien des routes nationales

# LE RÉSEAU ROUTIER EN CHIFFRES



**1'816** km de routes sur le canton, dont 2% de routes nationales, 15% de routes cantonales et 83% de routes communales

**1'400** km d'aménagements favorables aux cyclistes (env. 40% du linéaire routier)

**100** km de voies réservées aux transports publics

Infrastructures routières = 20% des surfaces cantonales construites

↳ **Genève = canton le moins bien doté en espace de voirie avec Bâle-Ville**

Offre quasiment stable depuis 2000

**Le dynamisme du canton de Genève et de l'agglomération transfrontalière accroît la pression sur une infrastructure limitée et peu extensible**



**518'000** genevois  
+30% depuis 2000



**660'000** déplacements/jour aux frontières cantonales  
+45% depuis 2000

# LE RÉSEAU ROUTIER EN CHIFFRES

## DE NOMBREUSES CONTRAINTES EXTERNES PÉJORENT QUOTIDIENNEMENT LA CIRCULATION

- 5'300 chantiers en 2022 (+48% par rapport à 2019)  
→ 11'000 directives de circulation
- 628 interventions de l'unité mobilité en 2022, en raison de nombreux événements et manifestations: Genève Internationale / événement sportifs et culturels...
- 2737 accidents de la circulation en 2022

↪ **Ces contraintes s'ajoutent à la pression de la demande croissante de déplacement**



**5 h 13  
bouchons  
quotidiens**

# CARTE DES INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES PROJÉTÉES

## Projets autoroutiers

- 1 Élargissement de l'autoroute de contournement entre l'aéroport et le Vengeron
- 2 Demi-jonction autoroutière de Vernier – Canada
- 3 Élargissement de l'autoroute de contournement entre Meyrin/Vernier et l'aéroport
- 4 Élargissement de l'autoroute de contournement entre Perly et Bernex
- 5 Élargissement de l'autoroute de contournement entre Bernex et Meyrin/Vernier
- 6 Élargissement de l'autoroute de contournement entre le Vengeron et Coppet/Nyon

## Aménagement de la ceinture urbaine

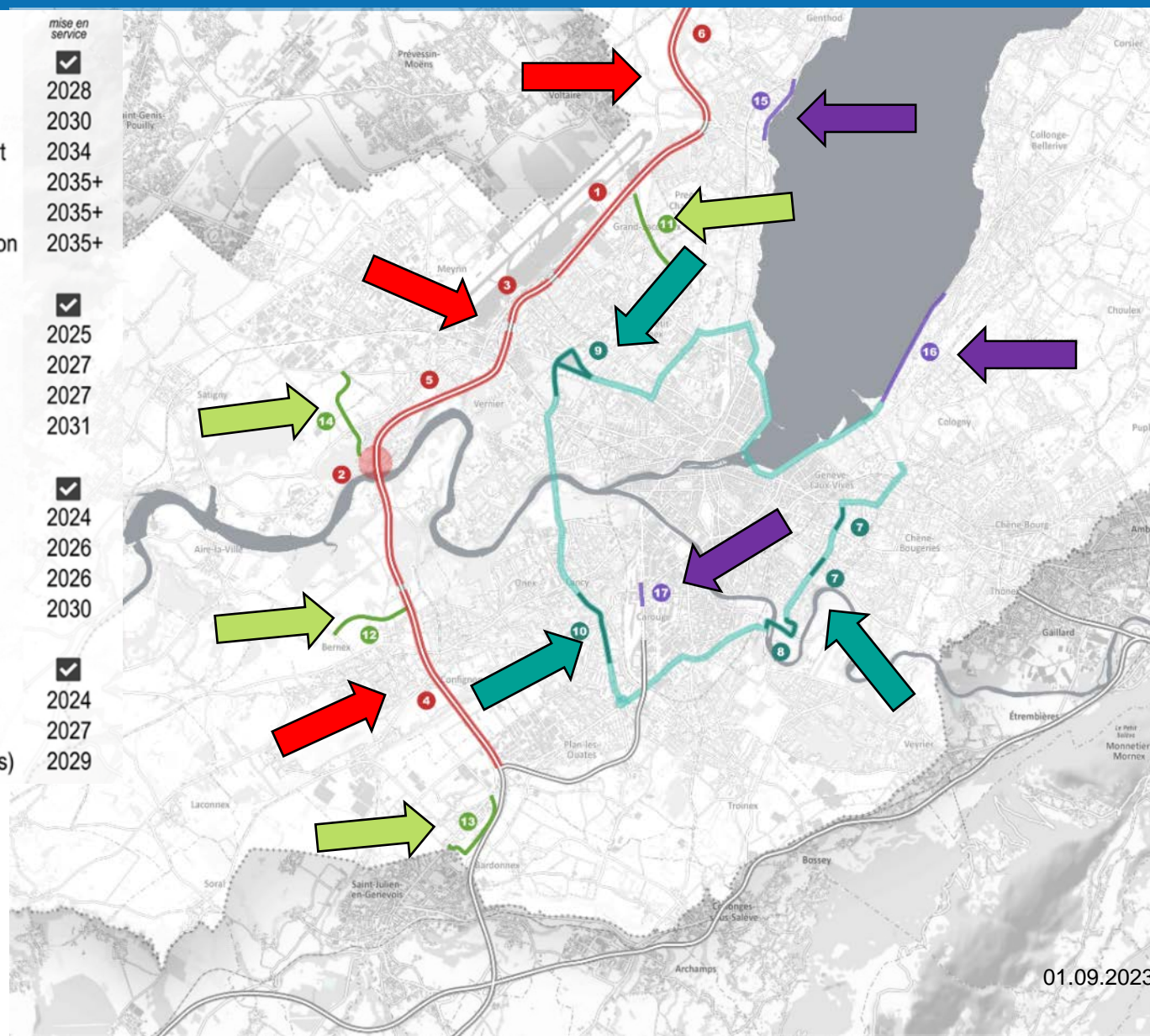
- 7 Avenue Louis-Aubert et avenue de l'Amandolier (amélioration fluidité)
- 8 Bout-du-Monde
- 9 Avenue Louis-Casaï, avenue du Pailly et route de Meyrin
- 10 Pont de Lancy

## Création de nouvelles routes/rues

- 11 Route des nations
- 12 Boulevard des Abarois
- 13 Route de contournement de Perly (tram et requalification route de St-Julien)
- 14 Barreau routier du plateau de Montfleury

## Amélioration du réseau existant

- 15 Requalification Route de Lausanne (Bellevue - Genthod)
- 16 Requalification Quai de Cologny
- 17 Réaménagement route des Jeunes (accessibilité quartier Praille-Acacias-Vernets)



# PARTIES PRENANTES

## GOUVERNANCE POLITIQUE ETATIQUE

- Grand Conseil
- Conseil d'Etat

## GOUVERNANCE ELARGIE

- Confédération
- Communes
- Services de l'Etat (urbanisme, environnement, projet d'agglomération, agriculture et nature, autorisation)

## CONSULTATION / CONCERTATION

- Entreprises
- Associations

Conseil des  
déplacements

Conseil du  
transport privé  
professionnel  
marchandises



# PARTIES PRENANTES

## Art 13 et 14 LALCR / Art 11 RALCR

Le conseil des déplacements est associé aux travaux stratégiques liés au domaine de la mobilité. Il émet un avis à la demande du département ou formule des propositions sur les questions importantes intéressant le domaine de la circulation.

Il se compose de 12 membres représentant les organismes faïtiers intéressés aux questions de la mobilité :

- 4 personnes désignées par le Groupement transports et économie
- 4 personnes désignées par la Coordination transports
- 4 personnes désignées par le Conseil d'Etat

Conseil des déplacements

## Art 15 et 16 LALCR

Le conseil du transport privé professionnel de marchandises est associé aux travaux stratégiques liés au domaine de la mobilité ayant des implications sur le domaine du transport privé professionnel de marchandises. Il émet un avis à la demande du département ou formule des propositions sur les questions importantes intéressant le domaine de la circulation ou du stationnement des véhicules de transport privé professionnel de marchandises.

Il se compose de 8 membres représentant:

- le secteur du transport de choses et du transport de personnes (4)
- le secteur de la construction et des artisans (2)
- les milieux du commerce (1)
- les milieux du tourisme (1)

Conseil du transport privé professionnel marchandises

# OBJECTIFS DU PRÉCÉDENT PLAN D'ACTIONS

## LA PLANIFICATION DU RÉSEAU ROUTIER ENGLOBE TOUS LES MODES DE TRANSPORT



PLAN D'ACTIONS  
DU RÉSEAU ROUTIER  
2015–2018

DIRECTION GÉNÉRALE DES TRANSPORTS

VOTÉ PAR LE GRAND CONSEIL LE 17 JANVIER 2017  
ADOPTÉ PAR LE CONSEIL D'ÉTAT LE 18 MARS 2017

5 objectifs thématiques:

1. Fluidifier le trafic
2. Sécuriser les réseaux
3. Développer les réseaux
4. Améliorer l'exploitation du réseau
5. Accompagner les développements du canton



# LA LOI POUR UNE MOBILITÉ COHÉRENTE ET ÉQUILIBRÉE

## MISE EN ŒUVRE DU CONCEPT DE RÉSEAU DE PÉNÉTRANTES ET DE CEINTURES



- Déployer une ceinture urbaine attractive en complément de l'autoroute de contournement
- Canaliser le trafic sur le réseau pénétrant et structurant, à l'extérieur de la ceinture urbaine, et d'accessibilité au cœur d'agglomération
- Organiser une priorisation différenciée pour les transports publics et les modes doux par zone au cœur d'agglomération (**zone I**) et dans les centres urbains (**zone II**)

↪ deux programmes successifs de mise en œuvre:

- 2017-2020
- 2021-2023

# RÉALISATIONS MAJEURES



**Pont du Mont Blanc et quais  
Onde verte voitures et pistes vélos**



**Réaménagement de la route  
Suisse à Versoix**



**Chaussée des Cornouillers à Thonex  
Belle-Terre – ex-Communaux d'Ambilly**



**Prolongement du TCOB et  
accessibilité Bernex**



# NOUVELLE STRATÉGIE DE RÉGULATION

## MISE EN ŒUVRE EN COURS



- ✓ Renouvellement des feux et stratégie adaptative
- ✓ Centrale de régulation du trafic coordonnée avec la police et les transports publics
- ✓ Renforcement de l'information sur le trafic
- ✓ Jalonnement routier optimisé

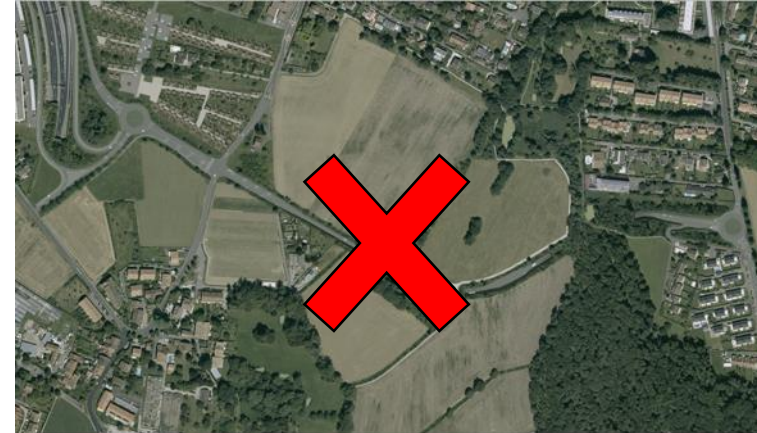


# ECHECS ET FREINS

- Abandon des routes Genève-Sud (liaisons entre le secteur Bachet et la France)

Refus par le Grand Conseil

Concept obsolète → développement d'un nouveau principe d'accessibilité



**Routes Genève-Sud**

- Enjeux environnementaux contraignants pour les projets d'infrastructures (préservation surfaces arborées, agricoles, nuisances sonores,...)
- Difficultés d'adhésion stratégique entre le canton et les communes
- Oppositions des riverains contre les projets d'infrastructures
- Densité de population croissante engendrant de plus en plus de conflits d'usage du réseau routier et des espaces publics

# NOS QUESTIONNEMENTS

PARTANT DU CONSTAT QUE LES INFRASTRUCTURES SONT DÉJÀ PLANIFIÉES POUR LES 10/20 PROCHAINES ANNÉES...

- Comment optimiser les usages d'un espace public limité et organiser le partage de la voirie entre les différents modes de transport de manière efficace ?
- Quelle place accorder à la qualité des espaces publics ?
- Quelles pistes pour appliquer la priorisation des TP et MD au centre-ville et l'organisation du réseau selon la LMCE ?
- Quelle place pour les deux-roues motorisés ?

